



Paris, le 23 Janvier 2009

Madame, Monsieur le Maire,

Beaucoup d'inquiétudes ont été exprimées par les agents de l'Office national des forêts sur le devenir de leur établissement. Les élus des communes forestières sont particulièrement attachés au service public de la forêt assurés par les agents patrimoniaux proches du terrain.

Certaines communes ont déjà exprimé par écrit leur soutien à ce service de proximité.

La Fédération nationale des communes forestières a toujours défendu le régime forestier et l'Office national des forêts ; elle a notamment obtenu le maintien du versement compensateur à hauteur de 144 M€an, et le maintien des taux de garderie payés par les communes forestières à 10% en montagne et 12% en plaine.

Aujourd'hui, elle intervient au niveau national pour que les conséquences de la révision générale des politiques publiques (RGPP) ne remettent pas en cause l'Office national des forêts et le travail qu'il assure sur le terrain à vos côtés.

Comme nous l'avons fait par le passé, nous vous demandons d'appuyer ces démarches en faisant délibérer votre conseil municipal et en intervenant auprès des parlementaires afin d'obtenir satisfaction.

De plus, lors de son déplacement dans les Vosges le 18 décembre 2008, le Président de la République a annoncé que des mesures extrêmement fortes seront prises en faveur de la relance de la filière forêt bois et a chargé M. Puech de lui faire des propositions avant la fin mars 2009. La Fédération a rencontré M. Puech et lui a présenté les propositions réunies sur le document que vous trouverez ci-joint.

Il est important que, dans cette même délibération, vous marquez votre détermination pour que la politique forestière prenne en compte le développement local et l'emploi dans les zones rurales et y affecte les moyens financiers nécessaires à travers le fonds de mobilisation.

Je vous invite donc à faire adopter par votre conseil municipal la délibération dont je vous propose le modèle ci-joint et à l'adresser au Préfet, au ministre de l'Agriculture et à la Fédération nationale.

Vous remerciant de votre appui à la cause des communes forestières, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, cher(e) collègue, l'expression de mes sentiments bien cordiaux,

Jean-Claude Monin
Président de la FNCOFOR